

---

# LE PAYS LAURENTIEN

---

## PATRIE.

---

France, reine des nations,  
 Si près de nous bien que lointaine,  
 Qu'on voit avec émotion,  
 Et que le monde appelle Athènes:  
 Suspends ton vol vers l'Orient,  
 Et dans ton ciel vois reparaître  
 Le peuple fidèle et riant,  
 Que ta gloire fit naître.

Aux vieux accents tout remplis d'aise?  
 N'entends-tu pas chanter nos bois,  
 N'entends-tu pas vibrer la voix  
 De l'éternelle âme française?  
 Vois donc ce fils, ce fils vainqueur,  
 Qui, maître des forêts géantes,  
 Rattache un monde sur ton cœur,  
 En étoiles vivantes.

Regarde ces enfants pâlis  
 Sur Bossuet et sur Molière,  
 Et dont les fronts, comme des lis,  
 Restent pénétrés de lumière:  
 Tu les retrouveras puissants.  
 Car ils poursuivent l'espérance  
 Et les rêves éblouissants  
 Qui te font vivre, France.

Regarde-le ce peuple enfant,  
 Ce petit fils de votre Europe,  
 Et, pour qu'il vive triomphant,  
 Laisse la haine qui t'enveloppe,  
 Tous ces désirs qui te font dieu,  
 Et vois, dans le cours diaphane  
 Des astres, nations des cieux,  
 "L'enfant perdu" qui plane.

A.-E. Brochu

LES DIESKAU.

---

D'après une lettre de son petit-fils, le colonel en retraite Otto von Dieskau, datée de Vienne, Autriche, en mai 1907, Frédéric-Guillaume von Dieskau fut officier dans l'armée anglaise en Canada. (1)

Il vécut à Dresde, dit-il, portant le titre de capitaine dans l'armée anglaise, de 1778 à 1782. Il y épousa Caroline-Barbarina Erdmuthe von Fischer, fille d'un officier de l'Electorat de Saxe. Ils eurent deux enfants, une fille et un fils. Celui-ci fut baptisé sous les prénoms de Frédéric-Abaujabalt-Édouard, le 10 octobre 1781 en l'église de Neustadt-Dresden.

Frédéric-Guillaume, d'abord officier dans l'armée de l'Electeur, fut ensuite attaché à la légation de Saxe à.....(2). Là, s'étant lié d'amitié avec les membres de la légation britannique, il fut induit à entrer dans l'armée anglaise, et on l'envoya en Amérique. (3) Il partit, continue la lettre, emmenant sa femme mais laissant ses deux enfants à Dresde, avec instructions de les lui envoyer lorsque son fils aurait atteint l'âge de quatorze ans. Vers 1795 le père aurait demandé qu'on envoya les enfants à Philadelphie, où une gouvernante devait les rencontrer; mais la belle-mère de l'auteur de la lettre (4) refusa de se conformer au désir des parents prétextant les dangers de la navigation océanique qui se faisait alors à la voile. Depuis on n'entendit plus parler des parents.

Frédéric-Abaujabalt-Édouard suivit les cours de l'école d'artillerie à Dresde et demanda son admission dans l'armée de Saxe, mais il ne put obtenir une commission d'officier, probablement à cause de la défection du père. Il s'adressa alors à M. Wimpeen, ambassadeur du Wurtemberg à la cour de Saxe et le

---

(1) On sait qu'en Europe, même de nos jours, le Canada et l'Amérique, c'est tout un.

(2) La lettre ne donne pas le nom de l'endroit.

(3) On sait que craignant de nombreuses désertions parmi ses troupes, l'Angleterre avait eu recours à des troupes auxiliaires allemandes pour combattre la Révolution américaine.

(4) La lettre du colonel Otto est écrite en anglais et n'est pas toujours très claire. Il a sans doute voulu dire la mère adoptive de son père et de sa tante.

pria de lui faire obtenir une commission dans l'armée du Wurtemberg. Sa demande fut agréée, et il obtint le grade de premier lieutenant d'artillerie. Il fit quatre campagnes, dont celle de Russie en 1812. Étant tombé malade, il quitta le service et mourut, jeune encore, sans avoir eu de nouvelles de ses parents.

Otto, son fils, ayant terminé ses études militaires en Wurtemberg, devint officier. Il fit la campagne de 1848-1849 dans le grand-duché de Bade, puis entra ensuite dans un régiment de fusiliers de l'armée austro-hongroise, et fit les campagnes de 1859 et de 1866. Ayant été grièvement blessé, il dut se retirer du service. Il était parvenu au grade de colonel d'infanterie.

Voici maintenant un extrait de "The German Allied Troops in the North American War of Independence, 1776-1783", par Max von Eelking, capitaine dans l'armée de Saxe-Meiningen, membre correspondant de la "Historical Society of New York"; traduit de l'allemand et abrégé par J. G. Rosengarten, Albany, N.Y., 1893.

"On October 12th (1778), 400 men of the Ansbach-Bayreuth regiment, including 100 light infantry, arrived, as well as Major v. Dieskau, of the Royal Guards. They had left Ansbach on the 29th of April, were at sea twenty-two weeks and many of the men had to be sent to hospital on their arrival in New York. Major v. Dieskau returned to Europe, with Lieutenants v. Wagner and v. Molitor, on the 17th of November, having received their discharge."

Ce major von Dieskau et Frédéric-Guillaume, grand-père du colonel Otto sont-ils un même et seul personnage? C'est possible, et même probable; car il n'a pas dû venir deux capitaines Dieskau en Amérique durant cette guerre. Mais comment concilier le fait qu'il emmena sa femme avec lui, laissant deux enfants en Europe, avec la date de son voyage, 1778? Voici l'hypothèse, plausible, ce nous semble, à laquelle il nous faut recourir pour sortir d'embarras: c'est que Dieskau a dû venir deux fois en Amérique, et que la deuxième fois, il y est resté. Les dates s'accordent d'ailleurs. Le major s'étant rembarqué à New-York le 17 novembre 1778, il a dû atteindre Dresde avant la fin de cette année. Il s'y maria peu après son arrivée et y vécut jusque vers 1782, alors qu'il vint (probablement après la conclusion de la paix en 1783) s'établir permanemment en Amérique avec sa femme, laissant les

deux jeunes enfants à Dresde, où ils étaient plus à même de faire leurs études et de recevoir une éducation en rapport avec le rang qu'occupait leur famille en Europe, qu'ils ne l'auraient été dans un pays nouveau.

Pour la raison mentionnée ci-haut les enfants ne quittèrent pas la Saxe, et les parents semblent s'en être détachés, puisque on n'entendit plus parler d'eux en Europe. Peut-être moururent-ils tous deux, ou encore eurent-ils d'autres enfants qui leur firent oublier l'absence des aînés. Nous n'en savons rien, car nous n'avons pu les suivre dans leur nouvelle patrie.

Ici se place une question intéressante. Cette famille est-elle celle à laquelle appartenait le maréchal-de-camp, commandant les forces françaises en Canada en 1755? Cela nous paraît certain. Mais quel lien les rattache? Notre baron, (Jean-Armand, suivant certains auteurs; Louis-Auguste, suivant "le Grand Dictionnaire Larousse" et le "Century Dictionary and Cyclopedia") naquit en Saxe en 1701, et il mourut à Suresnes, près de Paris, le 8 septembre 1767, des blessures reçues dans l'attaque contre la redoute de William Johnson, au lac St-Sacrement, le 8 septembre 1755.

Il ne s'agit point ici de raconter son odyssée en Canada. Nous renvoyons le lecteur à Garneau et autres historiens qui l'ont racontée par le menu, et plus particulièrement à la lettre de Vaudreuil à M. de Machault, datée à Montréal, le 25 septembre 1755; qui contient un rapport détaillé de la bataille du 8 septembre (1). Contentons-nous donc de dire qu'entré au service de la France, il devint aide-de-camp du maréchal de Saxe, dans l'intérêt duquel il visita Saint-Pétersbourg en 1741. Il accompagna le maréchal dans ses campagnes contre les Pays-Bas et dut prendre part, entre autres combats, à la glorieuse bataille de Fontenoy. Il fut nommé, en 1748, maréchal-de-camp d'infanterie et gouverneur de Brest. Ce n'était donc pas un nouveau venu dans l'armée française que Louis XV nomma commandant des forces en Canada, le 1er mars 1755. Il avait fait ses preuves.

J.-Edmond Roy (Archives de France, p. 380) dit qu'il avait été colonel commandant d'un régiment de cavalerie de Saxe.

Il ne nous paraît pas du tout probable que Frédéric-Guillaume fut son fils. Il devait plutôt être neveu ou un petit-cousin;

---

(1) New York documents, vol. X, pp. 318-327.

car il est à peine concevable que le fils de ce distingué soldat de France put servir dans une autre armée que l'armée française. Cependant, tout arrive, en Allemagne surtout, où l'on a vu Maurice de Saxe combattre brillamment pour la France sous Louis XV, et Frédéric-Auguste III, électeur, puis roi de Saxe, seul parmi tous les alliés de l'Empire, demeurer fidèle à Napoléon jusqu'à la fin. Aujourd'hui, hélas, que tout est changé ! La Saxe, comme tous les autres pays d'Allemagne, du reste, est dans les serres du vautour qui s'est abattu sur l'humanité et sert les diaboliques desseins de celui qu'on a nommé le vicairé de Satan.

*Francis-J. AUDET.*

---

## Au Conférencier

---

Sois précis, bref et clair ; pose le personnage ;  
Aux âmes tiens respect, parle bien doux aux coeurs ;  
A l'esprit anxieux adresse sans rigueurs  
Tout un art beau, savant, solide en assemblage.

Vrai, revis le sujet au repeint paysage ;  
Redis ses cris, ses chants, ses pensers les meilleurs ;  
Maître suprême ici ! retrace-nous ses pleurs  
D'être... d'un Créateur la pâle et triste image.

Mais, toi, modeste chantre, à quand ton juste tour ?  
Non, pas encor ! par le monde, beau troubadour,  
Va, rappelle un génie, ou mieux, toute une époque ;

Et de ton souffle chaud chargé d'humanité  
Maintiens le feu sacré : haut, sublime, univoque,  
Pour le rendre au bon Dieu, libre d'éternité !

*J.-Albert SAVIGNAC.*

---

## M. Rémi Tremblay

M. Rémi Tremblay naquit à St-Barnabé, comté -St-Hyacinthe, le 2 avril 1847. Après avoir fréquenté l'école du village Ste-Victoire, comté Richelieu, jusqu'à l'âge de douze ans, il suivit ses parents à Woonsocket, R.-I., où il demeura jusqu'à l'automne de 1861. En 1863, le jeune Tremblay était commis à Contrecoeur lorsqu'il s'enrôla dans l'armée américaine pour servir avec les troupes régulières jusqu'à la fin de la guerre de la Sécession. Il fit toute la campagne de l'armée du Potomac, en 1864, et prit part à plusieurs batailles; prisonnier de guerre, il subit durant six mois la faim et les horreurs de la prison de Libby. De retour au Canada, il entra immédiatement à l'école militaire de Montréal, où il obtint un brevêt en février 1866; au printemps de la même année il s'engagea dans les Chasseurs canadiens et fit la campagne contre les Féliens en qualité de sergent. Six ans plus tard il fut nommé capitaine de la compagnie canadienne du 53e bataillon qu'il a commandé durant deux années. (1)

En 1868, M. Tremblay épousait à Woonsocket Mlle Julie Lémery, fille d'Augustin Lémery, dont il eut trois garçons: Emile, né à Stoke en 1873 et décédé à Ottawa en 1901; Eugène, ténor d'opéra, mieux connu sous le nom de Valère Rémy, né à Sherbrooke en 1876 et mort il y a quelques années, et Jules, né à Montréal en 1879, ancien journaliste, actuellement traducteur à la Chambre des Communes et auteur de plusieurs ouvrages poétiques et littéraires qui eurent un grand succès chez les gens de lettres.

Après avoir occupé différentes positions dans divers magasins de Woonsocket, M. Tremblay alla s'établir dans les cantons de l'est où il se livra tour à tour à la culture, au commerce et à l'enseignement. Ce fut en 1877 qu'il quitta Sherbrooke pour venir à Montréal où il s'occupa exclusivement de journalisme. Dès 1868, il avait commencé à écrire en qualité de correspondant régulier pour le *Protecteur canadien*, alors publié à St-Albans, Vt., par Antoine Moussette et rédigé par l'abbé Druon (2); puis, il collabora au *Pionnier de Sherbrooke* et, plus tard, fut temporairement employé à la rédaction du *Progrès de l'Est*.

(1) Canadian Album, Men of Canada.

(2) Alex. Bélisle, Histoire de la presse franco-américaine.

Autodidacte infatigable et doué d'un rare talent, mais n'ayant reçu comme base d'instruction qu'un simple cours d'études élémentaires, il a constamment travaillé pour accroître ses connaissances et l'on peut dire qu'il emploie encore à s'instruire tous les loisirs que lui laissent ses fonctions d'employé civil. En plus de l'anglais qu'il parle correctement, M. Tremblay a étudié le latin et le grec avec le curé de Stoke, et il a appris sans professeur et suffisamment pour les traduire, le portugais, l'espagnol, l'italien et l'allemand. Il y a quelques années, il étudiait l'hébreu; il est aussi un fervent disciple de l'esperanto. (1)

Après quelques mois passé à la rédaction de *la Minerve*, où il avait temporairement remplacé Hector Berthelot, il se rendit à St-Lin pour ressusciter *Les Laurentides* qu'Israël Tarte avait laissé tomber pour entrer au *Canadien* de Québec. Quelques mois après, M. Tremblay acceptait la rédaction de *la Gazette de Joliette*, puis, au printemps de 1878, il revint à *la Minerve*. Un an après, il devenait rédacteur en chef du *Courrier de Montréal*, journal indépendant fondé par Denis Duvernay (2), mais à l'automne de 1880, il abandonna subitement cette feuille à cause d'un différend survenu entre lui et des collaborateurs qui s'étaient permis, durant son absence, de modifier un article politique de façon à lui faire dire le contraire de ce qui était convenu (3). L'hiver suivant, M. Tremblay allait à Ottawa travailler pour M. A. Audet, alors chef de traduction des débats parlementaires. A la session de 1881, on retrouve notre collaborateur à la tribune des journalistes de l'Assemblée législative de Québec, où il fait les rapports pour *la Minerve* et *le Nouveau-Monde*, tout en rédigeant en même temps *le Canard* dans lequel il publia chaque semaine, durant dix-huit mois, une chanson d'actualité de sa propre composition, chansons qui furent ensuite publiées dans *Caprices poétiques* et *Coups d'aile et Coups de plume*.

Georges Duhamel, plus tard ministre dans le gouvernement de Québec, lui avait succédé à la rédaction du *Courrier de Montréal*, mais M. Tremblay remplaça ce dernier un an après. Dans l'intervalle, il avait été nommé traducteur surnuméraire à Ottawa et durant chaque session il remplissait cette charge avec celle de rédac-

(1) *L'Annuaire théâtral*, 1908.

(2) N.-E. Dionne, *Inventaire chronologique*.

(3) *Le Pays laurentien*, avril 1918.

teur au *Courrier de Montréal* qu'il représenta à la tribune des journalistes aux sessions de 1882 et de 1883. En 1884, il était nommé traducteur des débats à Ottawa, position qu'il occupa jusqu'en 1888, alors que, pour des raisons politiques, il fut destitué en même temps qu'Ernest Tremblay et A.-É. Poirier, ce dernier nommé par après recorder de Montréal.

*Le Courrier de Montréal* ayant suspendu sa publication, notre collaborateur entra à *la Presse*, en 1884. L'année suivante on lui écrivit de Fall-River pour lui offrir la rédaction de *l'Indépendant*, journal hebdomadaire, qui venait d'être fondé (1). Il accepta et rédigea cette feuille entre la session de 1885 et celle de 1886 et en 1888, il devenait rédacteur en chef de *la Justice*, de Québec.

Pendant son séjour à Fall-River, alors qu'une agitation religieuse battait son plein, M. Rémi Tremblay fonda avec l'aide de quelques autres ardents patriotes, au nombre desquels M<sup>re</sup> Hugo-A. Dubuque, la belle société nationale des Francos-américains, la Ligue des Patriotes. (2.)

Le 26 décembre 1910, cette prospère société célébrait le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. M. Tremblay qui s'y était rendu, prononça un éloquent discours de circonstance. La Ligue des Patriotes, tout en continuant son programme primitif, est devenue de plus une association de secours mutuels.

À l'automne de 1889, M. Tremblay alla en Europe visiter l'exposition universelle de Paris et après avoir traversé la France, il fit le tour de l'Italie. À son retour en Canada il prit la direction de *la Patrie* qu'il rédigea jusqu'à l'été de 1890, alors qu'un malentendu avec M. Honoré Beaugrand le força à s'en séparer. C'est alors qu'il fonda à Montréal un journal quotidien, *l'Indépendant*, qui eut une grande vogue pour quelque temps, et dont la circulation lui faisait espérer un succès certain; mais des adversaires avaient intérêt à faire disparaître ce journal et l'administrateur se laissa confisquer sa garantie plutôt que de remplir les conditions de son contrat. En 1892, M. Tremblay redevint rédacteur de *la Patrie*, position qu'il abandonna à l'automne de 1893 pour aller fonder, à Fall-River, en société avec M. O. Thibault, *l'Indépendant* quotidien. En 1894, il vendit sa part à son associé et prit la rédaction de *l'Opinion publique*, de Worcester, actuellement publiée par M. Alexandre Bé-

---

(1) Alex. Bélisle, *Histoire de la presse franco-américaine*.

(2) *Le Pays laurentien*, septembre 1916.

lisle, auteur de *l'Histoire de la presse franco-américaine*, un beau volume dans lequel une partie de la présente biographie a été tirée. Mme Rémi Tremblay étant décédée peu après, notre distingué confrère s'établit à Ottawa où l'attendait une position de traducteur à la Chambre des Communes, qui venait de lui être accordée le 1er mars, 1897, et qu'il occupe encore. Il s'est remarié le 31 août suivant à Mlle Alida Charlebois, d'Ottawa, fille de feu Hyacinthe Charlebois, en son vivant notaire et régistrateur du comté de Vaudreuil.

En 1905, notre collaborateur se rendit au Mexique; le compte-rendu de son voyage a été publié dans *le Canada*, série d'articles portant sa signature et parus entre les mois de juillet et de décembre de la même année. En 1912, il fit le tour du monde, et ses chroniques de voyage parurent dans *la Justice*, d'Ottawa.

En plus des quelques milliers d'articles littéraires et politiques, chroniques, nouvelles et faits-divers qu'il a éparpillés dans les journaux, M. Tremblay a collaboré à presque toutes les revues canadiennes éditées depuis quarante ans. Il a aussi publié plusieurs volumes de vers et de prose dont les éditions sont maintenant totalement épuisées. Preuve qu'ils ont été aimés du public. En voici la liste:

*Caprices poétiques et Chansons satiriques.* Montréal, 1883, 1 vol. in-12, VIII-311 pages.

*Un Revenant: épisode de la guerre de Sécession aux Etats-Unis.* Montréal, 1884, 1 vol. in-12, 437 pages. (Autre édition en 1885).

*In forma pauperis, poésie.* M. S. R. C. Ottawa, 1887, in-8.8 pages.

*Coups d'aile et coups de bec, poésies diverses.* Montréal, 1888, 1 vol. in-12, 268 pages.

*Terre à Terre. Pochades en vers et contre tous.* Montréal, 1888, 1 vol. in-12, 106 pages.

*Boutades et Rêveries.* Fall-Fiver, 1893, 1 vol. in-12, 320 pages.

*Vers l'Idéal, poésies.* Ottawa, 1912, 1 vol. in-12, 352 pages.

M. Tremblay est de plus l'auteur d'une comédie en vers en un acte, *A trompeuse, trompeur et demi*, et d'une comédie-vaudeville à grand spectacle en un acte, *le Choix d'une belle-mère*; il a aussi donné au théâtre un opéra-comique, en trois actes, *l'Intransigent*, primé au Monument National, d'Ottawa, le 25 juin 1906, et

représenté ensuite à Québec et à Montréal avec succès. La musique de ce livret a été composée par M. Amédée Tremblay, organiste à la basilique d'Ottawa.

Pour terminer, disons que notre collaborateur est membre honoraire et membre actif de plusieurs associations littéraires et historiques dont l'énumération serait trop longue ici.

Gérard MALCHELOSSE.

---

## Les Poètes du Terroir Laurentien

---

Ulric Gingras..... *La Chanson du Paysan.* (1)

L'oiseau qui essaie son premier coup d'aile, l'enfant qui bégaie ses premières paroles ou tente ses premiers pas, malgré leurs démarches malhabiles ne laissent pas d'exercer un certain charme qui attire.

Le poète, à ses premiers chants, ne peut, à leur instar, se défendre d'un peu d'hésitation.

Cependant,—et nous l'avons écrit déjà,—celui qui eut le courage d'endosser des risques financiers assez problématiques en ces temps difficiles, en publiant un recueil de poèmes, est un véritable poète. Que lui importent les recettes que le public assurerait à une oeuvre telle en des jours plus prospères? Que lui importent les succès ou les échecs de librairie? Ce que l'artiste veut, ce qu'il éprouve d'irrésistible quand l'heure arrive, c'est de jeter son cri de détresse ou d'enthousiasme, de joie ou de douleur.

Et cette fois, le poète a chanté pour la Terre du Saint-Laurent que trop de fils ont désertée, qui est belle entre toutes et qui a tant besoin de nous. C'est la Terre des anciens que l'artiste a comprise, qu'il a peinte en couleurs claires, dans sa beauté native et sa prospérité si attachante. Ce sont les mille manifestations de sa vie simple, tranquille, exempte des tracas de la cité servile.

---

(1) On peut se procurer ce volume en adressant un bon de poste de 85 sous à l'auteur, M. Ulric-L. Gingras, à St-Romuald, comté de Lévis, Qué.

Il l'a peinte et célébrée dans la douceur reposante des choses  
du village rural :

Je conserve toujours dans mon âme fidèle  
Un souvenir touchant du village natal,  
Le langage si doux d'une race immortelle  
Et le songe divin d'un vrai ciel hivernal...  
Et je revois encore au fond de ma mémoire  
Le décor émouvant de la vieille maison  
Au long toit radoublé, la route ondulatoire  
Bien des fois parcourue aux jours de fauchaison.

Il aime d'un amour privilégié la chaumière qui s'est blottie  
dans les touffes de pins, de saules ou d'ormeaux, le long des che-  
mins, à l'approche des faubourgs :

Elle dort sous la lune aux rayons pénétrants!  
Les arbres dans la cour suspendent sur sa tête  
Leurs feuillages chargés de parfums enivrants  
Et personne à son seuil dans la nuit ne s'arrête.

---

Mais il la chante aussi, la Terre des ancêtres, avec l'accent épi-  
que de ses fils de héros :

Ah! notre Saint-Laurent vaste et majestueux,  
Vers toi montent les chants de nos coeurs en prière  
Et le recueillement d'une race de preux!...

Le vers limpide et plein suit sa pensée rafraîchissante :

J'ai fait claquer au mur lézardé la fenêtre.  
Aussitôt le jardin pénétrant de senteurs  
M'est apparu dans l'air de ce matin champêtre  
Tout rempli de soleil, de chansons et de fleurs...  
Un pigeon sur les toits tout doucement roucoule;  
Les bras nus, un faucheur, au bout du trait-carré,  
Bat sa faux de la pierre; il chante. Une eau s'écoule  
Et j'aspire à longs traits l'odeur des champs de blé...

L'image évocatrice des plus belles visions qui reposent l'esprit  
et le coeur se dessine sous sa plume :

La ferme ouvre son âme aux travaux journaliers.  
Des bruits confus de voix traversent le silence  
Et montent vers le ciel comme un vol de ramiers;  
La campagne, au matin, semble une ruche immense.

Toute la poésie champêtre hante son inspiration. Mais c'est aussi son indicible peine qu'il nous traduit, en ces temps d'inquiétude nationale; les fils déjà perdus depuis longtemps et ceux qui partiront demain pour une guerre dont nous ne sommes point responsables.

Pourtant, au milieu même des émois qui nous enveloppent, le chantre du terroir a des accents d'espoir touchant. Des jours meilleurs reviendront et la douce clarté des matins de printemps ramènera dans les sillons les gars aux solides épaules et qui chanteront dans la gloire l'incomparable et noble "chanson du paysan".

Monsieur Gingras n'a sûrement pas été le père impitoyable et sévère qui veut faire de son premier-né un être de perfection. Il eût pu, comme on l'a rappelé à tous ses devanciers de l'époque, reléguer au tiroir quelques-unes de ses pièces, de ses idées et de ses rimes surannées ou trop fréquentes. Mais il le sait déjà et déjà il a pris ses résolutions. Il évitera de ressasser les mêmes thèmes trop souvent. Il aura le souci des rimes plus exactes. A chaque page il ouvrira nos yeux avides sur des horizons nouveaux sans retenir notre attention sur des aspects trop familiers. Alors, il se plaira davantage à l'interprétation de l'âme universelle qui fait vibrer la création, et saura nous la communiquer grâce à l'exquise sensibilité qui constitue la plus précieuse prérogative de son coeur de poète.

Son recueil figure bien; il mérite d'être aimé et accueilli partout où la vie du Terroir est connue et appréciée comme elle doit l'être. Nous souhaitons de toute notre âme de trouver ce joli volume dans les rayons et sur la table du citadin comme dans chacune de nos familles de la campagne. Ces pages de poésie fraîche et jeune contribueront à faire aimer la vie modeste des ruraux, à nous y attacher davantage, et l'auteur de cette oeuvre méritoire aura fait acte de patriote et d'apôtre par le Beau.

*Alphonse DESILETS.*

---

Nous prions les abonnés retardataires de bien vouloir se rappeler que leur souscription est payable d'avance.

L'ADMINISTRATION.

## LE CASTOR.

---

Cet amphibie industriel est l'emblème que nous avons adopté, ainsi que la feuille d'érable, deux figures qui sont essentiellement canadiennes.

Notre érable est un arbre plus grand, plus beau que l'érable d'Europe. Il a dû être admiré des premiers Canadiens ces campagnards qui se connaissaient en essences forestières puisqu'ils venaient des régions de France où les boisés abondaient. Tous ceux qui ont écrit sur le Canada durant notre premier siècle parlent de sa forme majestueuse, de sa feuille si bien découpée, de la beauté de son bois et de l'eau sucrée ou sève qu'il contient. J'ai remarqué que, sur vingt mentions de ce genre, pas une n'emploie les termes sirop, sucre ou décoction avant l'année 1685, et toutes se bornent à dire qu'on en buvait l'eau qui coulait au printemps des entailles que les enfants y pratiquaient pour s'amuser. Les Sauvages en faisaient autant, et comme ils ne connaissaient pas l'art de faire bouillir le liquide pour obtenir l'évaporation, comme ils ne pouvaient non plus opérer sur le feu avec des casseaux d'écorce, ils n'ont jamais fait ni sucre ni trempette d'eau d'érable. Ceci est prouvé par tous les écrivains des premiers temps de la colonie. Mais le plus curieux c'est que les Français, arrivant ici avec des chaudières de métal et n'ignorant point ce que c'est que l'ébullition et ce qui s'en suit, sont restés quatre-vingts ans dans l'indifférence à cet égard. Une fois le procédé découvert, Canadiens et Sauvages l'ont adopté partout—les marmites de fer ne manquaient ni aux uns ni aux autres en ce temps-là.

Comme emblème de quoi que ce soit la feuille d'érable ne se rencontre nulle part avant 1806. Il y avait alors à Québec deux gazettes qui se faisaient la guerre, le *Mercury* et le *Canadien*. Dans son numéro du 29 novembre, ce dernier relève les attaques de son antagoniste contre le peuple canadien et il imprima le couplet que voici :

L'érable dit, un jour, à la ronce rampante:

“Aux passants pourquoi t'accrocher?

“Quel profit, pauvre sotte, en compte-tu tirer?”

—Aucun, lui répondit la plante:

Je ne veux que les déchirer.

Visiblement dans ces lignes, l'érable représente l'élément canadien. Depuis quand en était-il ainsi? Le fait est à remarquer.

Dans les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste en 1834-1836 on parle de l'érable et les banquets sont décorés de ses branches. Pas un mot du castor. Le *Canadien* de 1836 place à son entête une vignette portant la feuille d'érable et le castor. Il dit à ce propos: "La feuille d'érable a été adoptée pour le Bas-Canada, de même que la rose pour l'Angleterre, le chardon pour l'Ecosse, le trèfle pour l'Irlande". Depuis quand la feuille d'érable? Pas un mot du castor qui figure dans la vignette.

Voyons ce que l'histoire nous raconte du castor, et disons de suite qu'il n'existe aucune loi qui le reconnaisse pour emblème du Canada, non plus que la feuille d'érable. Libre à qui voudra, homme, société ou province, de s'en attribuer l'insigne.

Les successeurs de Cartier ne sont venus sur le Saint-Laurent que pour se procurer des peaux de castor. Le sieur de Monts n'a fait un poste à Québec (1608) que pour ramasser du castor. Le comte de Soissons, le duc de Ventadour, le prince de Condé et les autres grands personnages qui se sont occupés du Canada jusqu'à 1634 n'avaient qu'un objet en vue: le castor et jamais une colonie agricole. Celle-ci a commencé en 1634 par l'initiative de quelques humbles cultivateurs et j'oserai dire contre la volonté des gens à plumets qu'on nous signale toujours comme les fondateurs de notre pays. Toute cette histoire est à refaire.

Je ne sais pas si les compagnies de 1608 à 1634 et plus tard se servaient de la figure d'un orignal ou d'un castor pour marquer leurs factures, comptes, papiers ou empaquetages, mais c'est probable.

Les grands seigneurs et leurs associés les commerçants ordinaires, tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne, exploitaient les fourrures. C'était la Californie de ce temps-là. Aujourd'hui vous avez une famille allemande du nom de Beverwoode qui porte dans ses armes l'emblème d'un castor et la devise *Per mare per terras*, signifiant que le castor a été l'origine de sa fortune. Une branche française de cette famille conserve le castor et la même devise. Dans la Grande-Bretagne, aujourd'hui, dix-huit familles ont un castor dans leurs armes, étant sorties du commun du peuple par le commerce des pelleteries.

Le sceau des Pays-Bas, en 1632, portait pour toute marque un castor, et en effet les Hollandais faisaient un gros trafic de peaux de luxe dont une bonne partie sortait de New-Amsterdam, à présent New-York.

Il y avait en Acadie un Écossais du nom d'Alexander qui faisait la récolte des pelleteries et en 1632, le roi Charles I d'Angleterre lui donna des lettres de noblesse avec l'emblème d'un castor et la devise: *Per mare, per terras*. On a prétendu que ceci voulait dire que le castor avait été adopté comme emblème du Canada, mais ce n'est qu'une affaire personnelle, comme tant d'autres semblables, et de plus l'Acadie n'a jamais été considérée territoire canadien avant 1867.

Il s'écoule quarante ans après cela avant que de rencontrer une mention héraldique applicable au Canada. C'est peu de chose. Le 13 octobre 1673, le comte de Frontenac écrivait à Colbert: "Vous aviserez, s'il vous plaît, aux armes et aux livrées que le roi voudra donner à la ville de Québec. Je croirais que les fleurs de lys sans nombre, au chef d'or, chargé d'un castor de sable (couleur noire) lui conviendraient assez bien, avec deux orignaux pour supports, et le bleu et le blanc pour les livrées de la ville". Voilà bien du flafla pour une colonie de six mille âmes et une bourgade comme l'était Québec. Castor et orignaux n'étaient pas difficiles à imaginer dans une ville et un pays qui ne vivaient que du commerce des bêtes à poil, mais le projet resta dans les bureaux de Versailles et après tout ce n'était qu'une application locale de l'idée du castor comme emblème, et non pas une déclaration des autorités faisant du castor le signe distinctif du Canada.

On a dit que le drapeau français était la seule enseigne officielle en Canada. Il n'existait ni en France ni ailleurs de drapeau français. Celui du roi, l'étendard des Bourbons, tenait lieu de tout.

En 1670 Louis XIV frappa une monnaie canadienne. Pas de castor ni feuille d'érable. La pièce est toute en l'honneur du pompeux souverain: son buste avec devise: *Gloriam regni tui dicent*— "on parlera de la gloire de ton règne". Charlevoix dit que la création de cette monnaie fut proposée par la compagnie des Indes mais c'est Talon qui en eut l'idée.

Une vingtaine d'années plus tard, survint le siège de Québec par Phipps. Le roi de France fit frapper une médaille où l'on voit un castor s'avancant vers une femme assise sur des trophées opimes.

Cela est-il suffisant pour affirmer que l'intention de Louis XIV était d'imposer le castor comme signe héraldique de la colonie? Mais alors pourquoi ne le retrouve-t-on nulle part sous le régime français?

Le roi en 1690 comme Frontenac en 1673, ne songeait qu'aux belles pelleteries dont Phipps aurait voulu procurer le monopole à ses compatriotes, mais il avait manqué cette conquête devant Québec, de sorte que le castor s'avance du côté où siège la femme (France) assise sur les drapeaux anglais.

En 1721, sous Louis XV, la monnaie destinée aux colonies française—Louisiane, Antilles, Acadie, Canada—ne répète pas la devise de 1670, cela se comprend. Avec ses trois fleurs de lys et pas de castor, elle ne dit rien de nouveau.

La vignette de l'*Histoire* de Charlevoix, publiée en 1744, représente des branches d'arbres, des abeilles et deux castors. Il a plu à l'éditeur ou à l'auteur d'en agir ainsi. Quelle importance ce dessin peut-il avoir?

Une petite médaille de 1754 qui a rapport à Québec, montre deux castors qui se combattent sur un tronc d'arbre, symbolisant la lutte entre Anglais et Français au sujet du commerce des pelleteries. La guerre de Sept Ans commençait, comme celles qui l'avaient précédée, toujours à cause des peaux de castor, mais cela ne veut pas dire que cet animal représentait officiellement le Canada, pas plus que sur cette même médaille il ne représente les colonies anglaises.

La médaille frappée en Angleterre (1760) pour commémorer la prise du Canada montre une femme (France) éplorée et un castor bien en évidence comme pour dire: "Voici la réponse à l'orgueilleuse médaille de 1690", ou encore: "Vous avez perdu le pays des fourrures". C'est une simple allégorie, privée de toute déclaration de la couronne disant que le castor appartient aux armes du Canada. L'écusson même de cette colonie n'existait pas.

La médaille de congrès de Philadelphie rappelant le souvenir de l'invasion du Canada en 1775 exhibe l'inévitable castor. Franklin avait aussi placé un castor sur la monnaie de carton de ce congrès qui circula parmi nous en 1775.

Le *Beaver Club de Montréal* fit paraître une médaille en 1785 et y plaça un castor. Pourquoi pas?

Dans une estampe fastueuse en tête de la *Gazette de Montréal*, 1788, Fleury Mesplets montre un castor.

Le général sir Guy Carleton devenant lord Dorchester, fut autorisé à peindre un castor dans ses armes comme autrefois sir William Alexander. C'est une affaire toute personnelle.

Une institution financière appelée *Canada Bank* émettait des billets dont l'un portait la figure d'un castor dessinée au pied d'un arbre qu'il rongait.

La *Loyal and Patriotic Society of Upper Canada*, formée durant la guerre de 1812, imprima, à Montréal, chez William Gray, en 1817, une brochure dans laquelle on proposait de donner des médailles à certaines personnes méritantes et de mettre sur les revers un castor, emblème de l'industrie.

Le sou de la compagnie du Nord-Ouest, 1820, porte un castor, signe du négoce de ses membres.

Vers 1830, M. Jacques Viger mit le castor dans l'écusson de la ville de Montréal. La ville n'est pas la nation.

La Société Saint-Jean-Baptiste, qui avait déjà la feuille d'érable, adopta le castor vers 1836, je crois, et ces deux emblèmes lui sont restés.

Il n'y a pas d'autorité législative, ni royale, qui proclame le castor comme marque du Canada. Le grand sceau de notre confédération n'a point de castor.

On en met sur les pièces de monnaie, les billets de banque, les timbres-postes, mais cela est sans conséquence.

Au temps du commerce des pelleteries, le castor était une figure parlante. A présent nous le considérons comme symbole d'un peuple industrieux, mais il n'est pas officiel.

Benjamin Sulte



CHANSON BILINGUE.

Notre folklore offre de curieux spécimens de chansons bilingues. Les unes sont partie en langue française et partie en langue sauvage, d'autres partie en langue française et partie en langue latine, d'autres enfin partie en langue française et partie en langue anglaise. Nous n'avons que peu de pièces de la première catégorie. La seconde est représentée par plusieurs chansons dans lesquelles les mots latins proviennent d'hymnes, de psaumes et d'antiennes. La troisième catégorie comprend des chansons dont les couplets sont en français et les refrains totalement ou partiellement en anglais. Cependant, il existe quelques pièces avec texte mi-anglais et mi-français. En voici un excellent exemple. La dame qui nous a chanté cette chanson l'a apprise de sa mère aux Trois-Rivières, vers 1878. Nous en avons aussi une autre version qui nous est fournie par M. J. Bertrand qui l'a entendue à Perkins-Mills, comté de Labelle, vers 1900.

I went to the market, mon panier sous le bras, (bis)  
The first one that I met, le fils d'un avocat.

Refrain:

Oh! my dear, I love you, }  
Mais vous ne m'aimez pas. } bis

The first one that I met, le fils d'un avocat, (bis)  
What have you got dans ce p'tit panier-là?

(Refrain).

What have you got dans ce p'tit panier-là? (bis)  
I have got some apples, ne m'en ach'tez-vous pas?

(Refrain).

I have got some apples, ne m'en ach'tez-vous pas? (bis)  
I'll take a dozen, papa vous les pay'ra.

(Refrain).

I'll take a dozen, papa vous les pay'ra, (bis)  
Just you go upstairs, le bonhomme y est là.

(Refrain).

Just you go upstairs, le bonhomme y est là, (bis)  
So I went upstairs, le bonhomme y était pas.

(Refrain).

So I went upstairs, le bonhomme y était pas. (bis)  
And I went downstairs, le bonhomme était là.

(Refrain).

On ne doit pas ignorer que l'auteur anonyme de la pièce ci-dessus n'a fait que traduire une chanson bien répandue en ce pays.

Nous recevons avec reconnaissance toutes informations ou variantes qu'on voudra nous fournir sur cette chanson. Ecrire au soussigné, Bureau des Archives, Palais de Justice, Montréal.

*E.-Z. MASSICOTTE.*

ET POUR TOUJOURS LE TEMPS A FUI.

A l'horizon pointe l'aurore,  
Le jour s'annonce plein d'espoir;  
Au loin déjà le soleil dore  
Le firmament qu'il fait bon voir!  
Mais un matin vite s'envole,  
Par un fil tient même à la nuit,  
D'un jour fini l'on se console...  
Et pour toujours le temps a fui!

Fièvre d'aimer qui nous dévore;  
Elan d'amour qui dure un soir;  
Quelque amitié que l'on ignore;  
Notre idéal se laissant choir  
Hélas! dans la tourmente folle;  
Beaucoup de pleurs, et puis l'ennui;  
Quelque bonheur qui s'étiôle...  
Et pour toujours le temps a fui!

La vie est brève et s'incorpore  
De petits moments sans revoir,  
De doux projets qu'on élabore,  
De chagrins qu'on n'a pu prévoir.  
Vers l'autre Vie ainsi l'on vole,  
L'inconscience nous poursuit,  
Sur une tombe tout s'immole...  
Et pour toujours le temps a fui!

ENVOI:

Maître, cette course m'affole,  
Je veux aimer, vivre aujourd'hui,  
Mais mon coeur cherche et se désole...  
Et pour toujours le temps a fui!

*Jeannine D'IRUN.*

## *Les livres de chez nous.*

Mgr Albert Pascal, o.m.i., évêque de Saint-Albert.—**La famille et le mariage chrétien.** Un vol. in-8 de 254 pages. Prince-Albert, Sask., chez l'auteur et Montréal, chez les grands libraires.

Les assauts multipliés dont la famille et le mariage chrétien sont l'objet dans la société moderne, les erreurs nombreuses qui ne cessent de pénétrer les chrétiens et les catholiques par suite de la propagande ennemie, les lois sur le divorce, ont ému l'âme épiscopale de l'auteur et l'ont amené à publier cet ouvrage pour sauvegarder le troupeau confié à ses soins comme aussi ses compatriotes, en leur rappelant les principes de la loi naturelle, divine, ecclésiastique.

Dans une première partie, l'auteur rappelle le rôle fondamental de la famille dans la vie rurale et religieuse de l'individu et de la société. Après avoir montré la valeur éducative de la famille, il expose les principes chrétiens quant à celle-ci et au mariage; il fait voir ensuite tous les maux qui menacent la famille et en dernier lieu il indique les remèdes.

Chemin faisant, l'auteur traite la question des mariages mixtes, des mariages tardifs, du féminisme, etc.

Voilà un livre canadien tout indiqué comme cadeau de noces.

*Pierre HERIBERT.*

Abbé Lionel Groulx—**La Confédération canadienne. Ses origines.** Montréal, 1918, 1 vol. in-12, 265 pages. Prix: 75 sous.

Le jeune et populaire professeur d'histoire du Canada vient de réunir sous ce titre les cinq conférences qu'il a données sur ce sujet durant l'hiver 1917-1918 à l'Université Laval de Montréal. M. l'abbé Groulx occupe un rang distingué parmi nos écrivains canadiens qui se dévouent à l'étude de notre passé et son dernier travail est le plus remarquable qui soit sorti de sa plume. C'est un ouvrage à la fois historique et politique extrêmement intéressant et écrit avec impartialité. L'auteur semble surtout s'attacher à la philosophie des époques et des événements. Le livre est ainsi divisé: les origines du projet, les conférences, à travers les débats, la Confédération et les minorités et la Puissance du Canada. Remontant aux époques les plus reculées de la domination anglaise, l'abbé Groulx voit déjà vers 1775 et 1791 des aspirations à une union nationale, mais il en vient à avouer que l'idée du projet fédératif fut un lent mouvement, puisque notre gouvernement ne fut définitivement établi qu'en 1867. A travers cette longue trainée d'événements et de luttes politiques de toutes sortes, le profond professeur n'oublie pas un fait, un geste ou un mot qui jette la clarté sur cette grave question et contenant toujours la preuve de chaque assertion qui porte sur un terrain inconnu ou mal compris.

Le présent travail n'a pas été conçu spontanément; il est le résultat de nombreuses et arides lectures, examen de pièces, procès-verbaux et de correspondances inédites, suivies d'intelligentes annotations et de longues réflexions qui ont permis à l'auteur de coordonner les faits et d'en tirer une solution claire et définitive.

*G. M.*